

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU JEUDI 28 MAI 2009

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Saint Denis, le 6 mai 2009

Les actionnaires de la société sont invités à participer à Assemblée Générale Mixte de la Banque de la Réunion qui se tiendra le Jeudi 28 mai 2009 à 16h30 (heure locale), au siège social, 27 rue Jean Chatel à Saint Denis (Réunion).

L'avis de réunion valant l'avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 17 avril 2009.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents.
Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.